

## CERTIFICATION CERTIPHYTO

Réf: CPHY/L000/3V1

Liste des documents à présenter lors de l'audit ACTIVITE : CONSEIL à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Version 1, le 20/03/21

Pour préparer votre prochain audit, voici une liste des documents susceptibles d'être examinés par l'auditeur de Qualisud. Cette liste n'est pas exhaustive mais elle couvre l'ensemble du référentiel.

## **DOCUMENTS LIES A L'ACTIVITE DE CONSEIL**

- Absence de rémunération autre que le conseil : liste des clients ; factures associées ; déclaration sur l'honneur du chef d'entreprise
- Preuve de l'indépendance du conseiller : Pour les entreprises autres qu'unipersonnelles : contrats de travail des personnes physiques concernées pour les contrats établis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ; Règlement intérieur ; Déclaration sur honneur des conseillers
- Descriptif de l'activité du (des) conseil(s) décrivant les différentes étapes du conseil (diagnostic, préconisation, méthodes d'alternatives), le type de conseil (Stratégique/ spécifique, individuel/de groupe), les outils et documents utilisés, les délais de transmission des fiches
- Modèle justificatif de réalisation du conseil stratégique
- Cas du conseil de groupe : contrat ou document d'engagement du conseil de groupe + feuille d'émargement dans la cadre d'un conseil de groupe
- Outils pour la réalisation du diagnostic : checklist base de données bilan BSV, Outils de suivi des quantités de produits phytosanitaires utilisés, calcul IFT, ...
- Outil pour la réalisation du conseil stratégique (checklist, base de données, ...)
- Outil pour la collecte des informations et réalisation du conseil spécifique (Checklist BSV OAD, ...)
- Outil de réalisation du conseil spécifique
- Dossier clients
- Fiches de préconisation renseignées
- Bilans annuels
- Documents d'information sur le dispositif CEPP
- Outil(s) de veille
- Si concerné par les exigences C15 et C16 (indépendance élargie) :
  - o Statuts de l'entreprise ou tout document équivalent
  - o Composition du capital
  - Procédure adaptée aux enjeux analyse de l'indépendance financière des entreprises de conseil indépendant
  - O Compte rendu avec plan d'actions + attestation expert comptable / commissaire au compte ou par défaut déclaration sur l'honneur du chef d'entreprise
  - o Contrats de travail des personnes concernées + règlement intérieur
  - o Déclaration sur l'honneur des conseillers
  - o Règlement intérieur de l'entreprise